



CONSEIL D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU CRA MIDI-PYRENEES

Relevé de conclusions du 9 février 2021

Rappel de l'ordre du jour proposé

1. CR COS 15 09 2020 (5 minutes)
2. Retours groupe de travail « inclusion professionnelle » (5 minutes)
3. Retour du Conseil d'Administration du GIP sur les demandes du COS (15 minutes)
4. Formations initiales (rôle du CRA, CNIA du GNCRA...) (20 minutes)
5. DITP et Task Force (20 minutes)
6. Guide MPDH du CRA (30 minutes)
7. Recensement des personnes TSA et besoins (20 minutes)
8. Scolarisation des élèves TSA (20 minutes)
9. Guide des associations de familles du CRA (20 minutes)
10. Tour de table afin de solliciter les avis des membres sur les sujets qui doivent être abordés par le COS (25 min). *Ceux qui ne seront pas présents, sont invités à le faire par écrit avant la réunion.*
11. Questions Diverses (Brochures, renouvellement du COS...)

Membres du COS présents : L. AMERY, C. FERRATGE, A. PUECH FOURNIER, K. ROUTABOUL, C. COUSERGUE, S. LALOYE, A. CAUSSE, C. BARBEAU-DELETREZ, F. DETCHART, B. ROGE, R. ODOYER, P. ETCHART, E. JANEAU, E. LACOMBE, C. CALMELS

Membres du COS excusés : H. FRITZ

Invités : I. GICQUEL, J. CALVET LEFEUVRE

T. MAFFRE, Directeur du CRA MP et C. SALANIE, secrétaire

Le COS s'est tenu en visioconférence Starleaf. La séance a débuté à 14h.

Introduction :

Léo AMERY remercie les participants et souhaite la bienvenue au Dr Ivan Gicquel et Dr Jocelyne Calvet Lefeuvre, pressentis pour succéder au Dr Chollet et Dr Carpentier en tant que représentants des professionnels au COS.

1. CR COS 15 09 2020

Rappel du règlement de fonctionnement du COS : « le projet de relevé de conclusion de chaque séance » rédigé par le directeur et la secrétaire du CRA, est soumis à correction par le président puis « transmis pour avis, par mail, au plus tard un mois après la séance, aux membres du COS, en vue de l'approbation lors de la prochaine réunion du conseil. »

=> Afin de permettre une meilleure visibilité des activités du COS, il est convenu que le CRA transmette dès leurs validations, les relevés de conclusions aux personnes inscrites à la liste de diffusion des actualités du CRA MP.

2. Retours groupe de travail « inclusion professionnelle »

Le groupe de travail autour de cette thématique avait prévu une conférence sur l'emploi inclusif avec des représentants de moyennes et grandes entreprises. Le projet a été reporté du fait des conditions sanitaires actuelles.

=> L. Amery se propose d'organiser une réunion en visioconférence en mars 2021 pour relancer le projet. Il propose aux membres du COS de rejoindre ce groupe de travail.

3. Retour du Conseil d'Administration du GIP sur les demandes du COS

L. Amery a sollicité le président du Conseil d'Administration pour qu'un membre du COS, en l'occurrence le président, puisse avoir un siège consultatif lors des CA du GIP.

T. Maffre relaie l'avis du CA qui souhaite que le CRA MP s'aligne sur une position nationale. Une demande auprès du GNCRA a été faite d'organiser une consultation des présidents de COS. La question pourra être abordée lors des prochaines journées inter-CRA, prévues en juin 2021, ou au congrès des CRA, en septembre 2021.

C. Cousergue, E. Janeau, C. Ferratge, B. Rogé et E. Lacombe font part de leur incompréhension face à cette réticence du CA et que les relations de travail pourraient être améliorées. Ils s'accordent à dire que la présence d'un représentant du COS au CA paraît évidente.

=> Dans l'attente, le CA a validé le principe de l'invitation de L. Amery lors du prochain CA prévu le 15 avril 2021.

Le CA n'a pu aborder dans le détail les résolutions adoptées lors de la dernière réunion COS.

4. Formations initiales (rôle du CRA, CNIA du GNCRA...)

Les membres s'accordent à dire que les formations initiales et continues ont pour objectif une amélioration des pratiques professionnelles et donc un meilleur accompagnement des personnes autistes.

La discussion ouverte soulève les points suivants :

C. Cousergue partage des retours d'étudiants ES de l'institut St Simon (ARSEAA) qui trouvent l'empreinte psychanalytique encore trop importante dans les enseignements.

P. Etchart rappelle son implication sur le pôle recherche et formation de l'ARSEAA depuis 4 ans. Elle regardera avec attention le contenu des formations des ES et fera un retour au COS.

I. Gicquel constate une évolution des pratiques sur le pôle guidance de l'ARSEAA par le biais de la formation continue des équipes et des supervisions. De plus, la sensibilisation à l'évaluation diagnostique réalisée par le CRA a permis de constituer des binômes « évaluateur » sur chaque CMP. La formation continue a permis de mettre en place différentes méthodes et d'utiliser plusieurs outils.

C. Barbeau-Deletrez aborde la question de l'élaboration d'un cahier des charges des CMPP en Occitanie (point 6 du précédent relevé de conclusions).

S. Laloye informe qu'environ 50% des professionnels du CMPP Le Capitoul ont bénéficié d'une formation aux procédures diagnostiques par le CRA, que l'ASEI a ouvert un nouveau SESSAD à St Gaudens et que l'association participe à un groupe national pour la mise en place des recommandations du rapport IGAS sur les CAMSP/CMP/CMPP.

C. Cousergue propose l'idée d'une rencontre avec les directeurs d'ESMS, les représentants des organismes de formation, en invitant le Conseil Régional (en charge des formations médico-sociales) et l'ARS aux échanges.

A. Causse soutient l'importance de liens articulés entre professionnels de terrains et formateurs.

=> L. Amery souhaite se mettre en lien avec les membres intéressés pour organiser une réunion à ce sujet.

5. DITP et Task Force (T. Maffre)

Le projet émane de la délégation interministérielle autisme TND, accompagné par le GNCRA. L'objectif étant de trouver des stratégies pour réduire les listes d'attentes des équipes diagnostiques enfants et adultes des CRA (rapport national DITP). Le CRA a présenté un plan d'action à l'ARS en décembre 2019 composé de deux axes :

- Les crédits médico-sociaux et sanitaires ont permis la création en juillet 2020 d'une équipe dédiée « task force » composée de 4,5/5 ETP, située à Montaudran. Objectif de 600 évaluations enfants et adultes sur 18 mois. Remontée d'activité tous les deux mois au niveau national.
- Mise en place d'accompagnement aux pratiques des équipes de secondes lignes (CAMSP, CMP, CMPP).

Plateformes TND 0-6 ans

T. Maffre informe qu'actuellement 6 plateformes TND 0-6 ans sont opérationnelles ou sur le point de l'être sur le territoire Occitanie-Ouest (ex Midi-Pyrénées).

I. Gicquel précise que le CAMSP 31 est porteur de la plateforme en Haute-Garonne et que des réunions de mise en place sont organisées en mars 2021.

6. Guides MPDH du CRA

Guides réalisées par les assistantes sociales du CRA.

=> Les membres demandent à avoir le contenu en version word afin de soumettre leurs commentaires. Un délai d'un mois sera donnée après envoi.

7. Recensement des personnes TSA et besoins

C. Cousergue propose de solliciter la MDPH.

T. Maffre fait part du projet en cours d'un système d'information commun aux CRA (cela ne couvrira que les données des personnes ayant un parcours dans un CRA).

8. Scolarisation des élèves TSA

F. Detchart présente le déploiement des UEMA et UEE en Midi-Pyrénées et de l'ouverture de 20 dispositifs ULIS chaque année.

C. Ferratge dénonce le manque de possibilité d'accès aux ULIS lycée et d'un choix par défaut en IME ou au domicile pour ces élèves.

I. Gicquel rappelle l'importance de la mobilisation des enseignants ressources autisme (1 par département) pour éviter les situations de rupture.

F. Detchart informe que les 2 IENSH travaillent sur la question de ces dispositifs.

=> L. Amery rappelle l'existence d'un groupe de travail COS sur la thématique de la scolarisation et enverra un mail dans ce sens pour organiser les futurs échanges.

9. Guide des associations de familles du CRA (T. Maffre)

Le Guide des associations de familles réalisé par le CRA est téléchargeable sur le site internet. Il est important que les associations communiquent au CRA leurs mises à jour.

C. Ferratge évoque le guide réalisé par la Mairie de Toulouse et incite le CRA à s'en inspirer (pictos concernant les activités proposées).

C. Cousergue précise que le guide de la Mairie sera mis à jour 1x/an en ligne.

10. Tour de table

L. Amery rappelle que des sujets peuvent être soumis aux membres du COS sans attendre l'ordre du jour.

11. Questions Diverses

- Brochure « Parcours diagnostique chez les adultes sans DI » réalisée par le GNCRA, personnalisée avec logo et coordonnées du CRA MP.

T. Maffre : Afflux des demandes d'évaluation diagnostique adultes alors que peu de confirmations diagnostiques TSA (environ 40% sur Midi-Pyrénées - même constat au niveau national).

le CRA réfléchit à un projet pour sensibiliser les psychiatres de seconde ligne en élargissant à des formations, temps de concertation...

- T. Maffre évoque la mesure 37 de la stratégie nationale qui vise au développement des compétences en vue du repérage personnes autistes en établissements médicaux-social ou sanitaires. Le CRA formera des équipes au repérage mais le déploiement se fera également de manière indirecte avec l'appui de professionnels de terrain (APEAI 46, EMIHP 31 ...). Le projet pourra secondairement se déployer en direction des personnes sans déficience intellectuelle.
- Discussions autour de la démarche pluridisciplinaire et de la possibilité de délégation de tâches actuellement réalisées par le médecin.
S. Laloche travaille sur de nouvelles configurations d'équipes depuis plus de 6 mois : une orthophoniste est coordinatrice sur le SESSAD, psychologues sur les CMPP, sollicitation du médecin qu'après le 1er rdv. A réfléchir avec la MDPH.
J. Calvet-Lefevre propose éventuellement un relais par les médecins généralistes.
- => ***L. Amery soumettra une proposition de courrier alertant les instances face au manque de logiciel performant MPDH.***
- Renouvellement de la composition du COS en juin 2021 pour une durée de 3 ans.
L. Amery annonce qu'il ne souhaite pas renouveler son mandat de membre du COS et de président.
=> ***Après avis de l'ARS, T. Maffre enverra un email à tous les membres concernant le prochain mandat. Les membres du COS seront invités à se manifester auprès du CRA pour faire connaître leur souhait de renouveler ou non leur mandat (en proposant un remplaçant éventuellement).***

La séance est levée à 17h.

Léo AMERY
Président du COS